

Secrétariat de zone  
Agent traitant : Sandrine Dumont  
Tél. : +32 84 21 99 92  
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **7 juillet 2023 à 9h00, à l'Hôtel de Ville de Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

**En séance publique**

1. Approbation du PV du Conseil des 9 et 13 juin 2023
2. Dispatching commun NAGE-DINAPHI – Convention
3. Statut administratif du personnel administratif – Modification
4. Professionnalisation de 5 sapeurs professionnels – Vacance d'emploi et appel à la réserve
5. Recrutement ambulancier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve de recrutement
6. Personnel volontaire – Prolongation des gardes à Dinant
7. Recrutement Directeur Logistique - Information
8. Recrutement employé administratif D4 – Vacance d'emploi
9. Rapport annuel 2022

**A huis clos**

10. Personnel opérationnel – Fonction supérieure Sergent – Désignation
11. Personnel opérationnel – Demande cumul d'activité
12. Personnel opérationnel – Promotion définitive sergent professionnel
13. Personnel opérationnel – Nomination ambulanciers volontaires
14. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement nomination
15. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire - Non renouvellement nomination
16. Personnel opérationnel – Sapeurs professionnels - Admission stage depuis la réserve de professionnalisation
17. Personnel opérationnel – Ambulancier volontaire - Admission stage depuis la réserve de recrutement
18. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire - Démission d'office
19. Personnel opérationnel – Démission honorable
20. Personnel opérationnel – Démission honorable

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,

Le Président de la Zone,



Sandrine DUMONT



Pascal JACQUIEZ